

Réf: Dossier N° : 000829

Avis de constitution

SOCIETE « KAYLA ENTREPRISE »

Siège social: Abidjan Yopougon cité verte près de laboulangerie Top Pain, Lot 106, Ilot 12, Section KP, 01 BP 840 Abidjan o1.

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 1er mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 18 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « KAYLA ENTREPRISE» en abrégé«».

Objet: TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan Yopougon cité verte près de laboulangerie Top Pain, Lot 106, Ilot 12, Section KP, 01 BP 840 Abidjan o1.

GERANT: OUATTARA YETHAIN GNELE KADDY

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01456 du 21/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10031/GTCA/RC/2021 du 21/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

